



COMMUNIQUÉ
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

REMISE DES PRIX DU CONCOURS D'ASSIDUITÉ SCOLAIRE À LA PDM

Saint-Eustache, le 29 juin 2010 – C'est le 22 juin dernier, à l'auditorium de la Polyvalente Deux-Montagnes (PDM) qu'ont été remis les prix du concours favorisant l'assiduité scolaire des élèves, une initiative d'un enseignant, M. Robert Thérien, appuyée par le député Benoit Charette et plusieurs commanditaires soit Bureau en gros Saint-Eustache, Fondation de la Polyvalente Deux-Montagnes, Paris Coiffure Elle et Lui, Papeterie Mobile G S, Cinéma Saint-Eustache, McDonald's, Dagwood's, Subway, ainsi qu'Articles de Bureau Saint-Eustache – BuroPlus. Ce concours s'adressait à tous les élèves de la PDM afin de favoriser l'assiduité scolaire, l'une des clés pour contrer le décrochage.

Ainsi, un prix spécial a été remis à Joël Leblanc (cinquième secondaire) pour une assiduité parfaite, c'est-à-dire aucune absence ni aucun retard tout au long de l'année scolaire. Ce dernier a remporté un ordinateur portable et une imprimante, prix commandités par le député Benoit Charette et Bureau en gros. Geneviève Meloche-Roux (cinquième secondaire) a quant à elle remporté une bourse de 500 \$.

«Sans l'implication des commanditaires, ce concours n'aurait pas eu la même portée ni le même attrait. Je remercie toutes les entreprises qui ont accepté d'appuyer le projet, ce qui témoigne de leur grande sensibilité à l'égard du devenir de nos jeunes», a conclu M. Charette.

Sur la photo, de gauche à droite : Robert Thérien (enseignant, Polyvalente Deux-Montagnes), Marcel Charest (Fondation de la Polyvalente Deux-Montagnes), Frédéric Lavoie (Dagwood's), Éric Bouchard (Cinéma St-Eustache), David Sigouin (Papeterie Mobile G S), Ann Simard (directrice, Polyvalente Deux-Montagnes), Chantal Brisebois (Articles de Bureau Saint-Eustache - BuroPlus) et Benoit Charette (Député de Deux-Montagnes).

-30-

Renseignements : Benoit Charette
450 623-4963